



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-105771>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-105771**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Talence

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : IMPRIMES, JOURNAUX ET GUIDES MUNICIPAUX Années 2025 à 2027

Description : IMPRIMES, JOURNAUX ET GUIDES MUNICIPAUX Années 2025 à 2027

Identifiant de la procédure : 66e31df7-4a38-408f-b8b6-b6b075badc30

Identifiant interne : 25/08

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Les services concernés ne sont pas décomposés en tranches et font l'objet d'accords-cadres mono-attributaires à bons de commande à prix unitaires révisables. Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation sont envoyés à tous les opérateurs économiques (ayant téléchargé le dossier de consultation correspondant en acceptant les conditions d'utilisation de la plate-forme : nom de la personne physique chargée du téléchargement et adresse électronique) par voie électronique, via la plate-forme <https://demat-ampa.fr>, au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, pour autant qu'un opérateur économique en aient fait la demande par voie électronique, via la plate-forme <https://demat-ampa.fr>, au plus tard le 04/10/2024. L'acheteur se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite fixée par la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Le soumissionnaire devra alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79822500 Services de conception graphique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79800000 Services d'impression et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79810000 Services d'impression

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79820000 Services relatifs à l'impression

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Talence

Code postal : 33400

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Informations complémentaires : Le soumissionnaire doit fournir par lot les échantillons non dématérialisés indiqués dans le Règlement de consultation.

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Motifs d'exclusion purement nationaux: Les motifs d'exclusion sont ceux mentionnés aux articles L-2141-1 à L-2141-6-1 du code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Publication assistée par ordinateur - exécution et création graphique

Description : Lot 1 : Publication assistée par ordinateur - exécution et création graphique

Identifiant interne : 25-08-01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79822500 Services de conception graphique

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Talence

Code postal : 33400

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Informations complémentaires : Cet accord-cadre est conclu sans montant minimum.
Montant maximum annuel : 50 000 Euros HT.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 3 An

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Le candidat produit à l'appui de sa candidature : - Une lettre de candidature (formulaire DC1 joint au dossier de consultation ou autre). - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail (formulaire DC1 joint au dossier de consultation ou autre). - Les renseignements et documents justificatifs suivants, en application de l'article R. 2143-11 du code de la commande publique, aux fins d'appréciation : - de la capacité économique et financière : o Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; o Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; - des capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution de l'accord-cadre : o Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; o Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; o Hormis pour le lot 1, l'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution de l'accord-cadre : Les matériaux utilisés : > Le label international Forest Stewardship Council FSC pour la gestion responsable des forêts ou tout moyen de preuve équivalent. > Le label Programme for the endorsement of forest certification Schemes (PEFC), engagement pour une gestion forestière responsable ou tout moyen de preuve équivalent. L'utilisation

d'une encre végétale et la suppression ou la substitution de certains produits toxiques étiquetés « CMR » lorsque cela est techniquement possible (ou la justification de la bonne utilisation de ces produits). Un stockage sécurisé des produits dangereux neufs ou en cours d'utilisation et des déchets. Des filières spécifiques de collecte et de traitement des déchets dangereux suivants, conformément à la réglementation et preuves à l'appui : > Chimies plaques > Solvants de nettoyage usagés > Chiffons souillés > Cartouches jet d'encre et toner > Boîtes d'encre > Déchets liquides ou pâteux (d'encres, de colles, de vernis, d'huiles, de gommes...) > Solution de mouillage usagée > Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) > Emballages souillés (bidons, aérosols...) > Eaux de dégravage (en sérigraphie). La technologie d'impression. Une sensibilisation de l'ensemble du personnel à l'impact environnemental (communication spécifique mise en place en interne). Le suivi régulier de la consommation énergétique du site de production (électricité, gaz, fuel, GPL et tout autre combustible utilisé). L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature (à titre individuel ou sous-traitance ou co-traitance) sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen électronique au format .xml joint au dossier de consultation (eDUME joint pré-rempli). En cas de co-traitance, un formulaire distinct devra être fourni par chaque opérateur économique participant. Le candidat est autorisé à se limiter à indiquer dans le DUME qu'il dispose de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celles-ci. L'opérateur économique peut réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition de confirmer que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le formulaire DC2 (joint au dossier de consultation) peut être utilisé par le candidat. L'acheteur accepte tout document équivalent d'un autre Etat membre de l'Union européenne. L'acheteur exige que le candidat joigne une traduction en français aux éléments rédigés dans une autre langue qu'il remet. Le candidat n'est pas tenu de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve : - qui ont déjà été transmis à l'acheteur lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables - que l'acheteur peut obtenir directement et gratuitement par le biais d'une base de données ou d'un espace de stockage numérique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Valeur technique de l'offre (note de présentation et échantillons) 60%

Description : Valeur technique de l'offre (note de présentation et échantillons) 60% dont : Assistance technique proposée, moyens humains et matériels affectés, procédures mises en place pour assurer la prestation (note de présentation) 30% Qualité (échantillons) 30%

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations 40%

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 18/10/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 3 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : Pour chaque étape de la procédure de la passation de l'accord-cadre, le candidat et soumissionnaire doit appliquer le même mode de transmission par voie électronique à l'ensemble des échanges avec l'acheteur. L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans restriction. Les documents de la consultation sont mis à disposition de l'opérateur économique sur le profil d'acheteur <https://demat-ampa.fr> à compter de la publication de l'avis d'appel à la concurrence. Cette plate-forme de dématérialisation permet notamment de répondre de façon électronique aux consultations. Sans préjudice des dispositions relatives à la copie de sauvegarde : - Le soumissionnaire doit transmettre sa réponse par un envoi unique en une seule fois pour chaque lot - Si plusieurs réponses sont successivement transmises par un même soumissionnaire pour un même lot, seule est ouverte par l'acheteur la dernière réponse reçue pour le lot concerné dans le délai fixé pour la remise des offres.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Le financement se fait sur le budget de la Commune de Talence. Le mode de règlement est le virement par mandat administratif sous 30 jours

Informations relatives aux délais de recours : Le référé précontractuel : le délai de suspension de la signature de l'accord-cadre est de onze jours, à compter de la date d'envoi par voie électronique de la notification Le recours de pleine juridiction en contestation de la validité de l'accord-cadre : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Imprimés municipaux - Impression et livraison

Description : Lot 2 : Imprimés municipaux - Impression et livraison

Identifiant interne : 25-08-02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79800000 Services d'impression et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79810000 Services d'impression

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79820000 Services relatifs à l'impression

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Talence

Code postal : 33400

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Informations complémentaires : Cet accord-cadre est conclu sans montant minimum.
Montant maximum annuel : 300 000 Euros HT.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 3 An

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Le candidat produit à l'appui de sa candidature : - Une lettre de candidature (formulaire DC1 joint au dossier de consultation ou autre). - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail (formulaire DC1 joint au dossier de consultation ou autre). - Les renseignements et documents justificatifs suivants, en application de l'article R. 2143-11 du code de la commande publique, aux fins d'appréciation : - de la capacité économique et financière : o Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; o Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; - des capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution de l'accord-cadre : o Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; o Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; o Hormis pour le lot 1, l'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution de l'accord-cadre : Les matériaux utilisés : > Le label international Forest Stewardship Council FSC pour la gestion responsable des forêts ou tout moyen de preuve équivalent. > Le label Programme for the endorsement of forest certification Schemes (PEFC), engagement pour une gestion forestière responsable ou tout moyen de preuve équivalent. L'utilisation d'une encre végétale et la suppression ou la substitution de certains produits toxiques étiquetés « CMR » lorsque cela est techniquement possible (ou la justification de la bonne utilisation de ces produits). Un stockage sécurisé des produits dangereux neufs ou en cours d'utilisation et des déchets. Des filières spécifiques de collecte et de traitement des déchets dangereux suivants, conformément à la réglementation et preuves à l'appui : > Chimies plaques > Solvants de nettoyage usagés > Chiffons souillés > Cartouches jet d'encre et toner > Boîtes d'encre > Déchets liquides ou pâteux (d'encres, de colles, de vernis, d'huiles, de gommes...) > Solution de mouillage usagée > Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) > Emballages souillés (bidons, aérosols...) > Eaux de dégravage (en sérigraphie). La technologie d'impression. Une sensibilisation de l'ensemble du personnel à l'impact environnemental (communication spécifique mise en place en interne). Le suivi régulier de la consommation énergétique du site de production (électricité, gaz, fuel, GPL et tout autre combustible utilisé). L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature (à titre individuel ou sous-traitance ou co-traitance) sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen électronique au format .xml joint au dossier de consultation (eDUME joint pré-renseigné). En cas de cotraitance, un formulaire distinct devra être fourni par chaque opérateur économique participant. Le candidat est autorisé à se limiter à indiquer dans le DUME qu'il dispose de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celles-ci. L'opérateur économique peut réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition de confirmer que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le formulaire DC2 (joint au

dossier de consultation) peut être utilisé par le candidat. L'acheteur accepte tout document équivalent d'un autre Etat membre de l'Union européenne. L'acheteur exige que le candidat joigne une traduction en français aux éléments rédigés dans une autre langue qu'il remet. Le candidat n'est pas tenu de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve : - qui ont déjà été transmis à l'acheteur lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables - que l'acheteur peut obtenir directement et gratuitement par le biais d'une base de données ou d'un espace de stockage numérique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Valeur technique de l'offre (note de présentation et échantillons) 60%

Description : Valeur technique de l'offre (note de présentation et échantillons) 60% dont : Assistance technique proposée, moyens humains et matériels affectés, (note de présentation) 30% Qualité (échantillons) 30%

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations 40%

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 18/10/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 3 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : Pour chaque étape de la procédure de la passation de l'accord-cadre, le candidat et soumissionnaire doit appliquer le même mode de transmission par voie électronique à l'ensemble des échanges avec l'acheteur. L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans restriction. Les documents de la consultation sont mis à disposition

de l'opérateur économique sur le profil d'acheteur <https://demat-ampa.fr> à compter de la publication de l'avis d'appel à la concurrence. Cette plate-forme de dématérialisation permet notamment de répondre de façon électronique aux consultations. Sans préjudice des dispositions relatives à la copie de sauvegarde : - Le soumissionnaire doit transmettre sa réponse par un envoi unique en une seule fois pour chaque lot - Si plusieurs réponses sont successivement transmises par un même soumissionnaire pour un même lot, seule est ouverte par l'acheteur la dernière réponse reçue pour le lot concerné dans le délai fixé pour la remise des offres.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Le financement se fait sur le budget de la Commune de Talence. Le mode de règlement est le virement par mandat administratif sous 30 jours

Informations relatives aux délais de recours : Le référé précontractuel : le délai de suspension de la signature de l'accord-cadre est de onze jours, à compter de la date d'envoi par voie électronique de la notification Le recours de pleine juridiction en contestation de la validité de l'accord-cadre : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 : Journaux municipaux - impression et livraison

Description : Lot 3 : Journaux municipaux - impression et livraison

Identifiant interne : 25-08-03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79800000 Services d'impression et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79810000 Services d'impression

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79820000 Services relatifs à l'impression

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Talence

Code postal : 33400

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Informations complémentaires : Cet accord-cadre est conclu sans montant minimum.
Montant maximum annuel : 250 000 Euros HT.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 3 An

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Le candidat produit à l'appui de sa candidature : - Une lettre de candidature (formulaire DC1 joint au dossier de consultation ou autre). - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail (formulaire DC1 joint au dossier de consultation ou autre). - Les renseignements et documents justificatifs suivants, en application de l'article R. 2143-11 du code de la commande publique, aux fins d'appréciation : - de la capacité économique et financière : o Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; o Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; - des capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution de l'accord-cadre : o Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; o Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; o Hormis pour le lot 1, l'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra

appliquer lors de l'exécution de l'accord-cadre : Les matériaux utilisés : > Le label international Forest Stewardship Council FSC pour la gestion responsable des forêts ou tout moyen de preuve équivalent. > Le label Programme for the endorsement of forest certification Schemes (PEFC), engagement pour une gestion forestière responsable ou tout moyen de preuve équivalent. L'utilisation d'une encre végétale et la suppression ou la substitution de certains produits toxiques étiquetés « CMR » lorsque cela est techniquement possible (ou la justification de la bonne utilisation de ces produits). Un stockage sécurisé des produits dangereux neufs ou en cours d'utilisation et des déchets. Des filières spécifiques de collecte et de traitement des déchets dangereux suivants, conformément à la réglementation et preuves à l'appui : > Chimies plaques > Solvants de nettoyage usagés > Chiffons souillés > Cartouches jet d'encre et toner > Boîtes d'encre > Déchets liquides ou pâteux (d'encres, de colles, de vernis, d'huiles, de gommes...) > Solution de mouillage usagée > Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) > Emballages souillés (bidons, aérosols...) > Eaux de dégravage (en sérigraphie). La technologie d'impression. Une sensibilisation de l'ensemble du personnel à l'impact environnemental (communication spécifique mise en place en interne). Le suivi régulier de la consommation énergétique du site de production (électricité, gaz, fuel, GPL et tout autre combustible utilisé). L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature (à titre individuel ou sous-traitance ou co-traitance) sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen électronique au format .xml joint au dossier de consultation (eDUME joint pré-renseigné). En cas de cotraitance, un formulaire distinct devra être fourni par chaque opérateur économique participant. Le candidat est autorisé à se limiter à indiquer dans le DUME qu'il dispose de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celles-ci. L'opérateur économique peut réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition de confirmer que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le formulaire DC2 (joint au dossier de consultation) peut être utilisé par le candidat. L'acheteur accepte tout document équivalent d'un autre Etat membre de l'Union européenne. L'acheteur exige que le candidat joigne une traduction en français aux éléments rédigés dans une autre langue qu'il remet. Le candidat n'est pas tenu de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve : - qui ont déjà été transmis à l'acheteur lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables - que l'acheteur peut obtenir directement et gratuitement par le biais d'une base de données ou d'un espace de stockage numérique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Valeur technique de l'offre (note de présentation et échantillons) 60%

Description : Valeur technique de l'offre (note de présentation et échantillons) 60% dont : Assistance technique proposée, moyens humains et matériels affectés, (note de présentation) 30% Qualité (échantillons) 30%

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations 40%

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 18/10/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 3 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : Pour chaque étape de la procédure de la passation de l'accord-cadre, le candidat et soumissionnaire doit appliquer le même mode de transmission par voie électronique à l'ensemble des échanges avec l'acheteur. L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans restriction. Les documents de la consultation sont mis à disposition de l'opérateur économique sur le profil d'acheteur <https://demat-ampa.fr> à compter de la publication de l'avis d'appel à la concurrence. Cette plate-forme de dématérialisation permet notamment de répondre de façon électronique aux consultations. Sans préjudice des dispositions relatives à la copie de sauvegarde : - Le soumissionnaire doit transmettre sa réponse par un envoi unique en une seule fois pour chaque lot - Si plusieurs réponses sont successivement transmises par un même soumissionnaire pour un même lot, seule est ouverte par l'acheteur la dernière réponse reçue pour le lot concerné dans le délai fixé pour la remise des offres.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Le financement se fait sur le budget de la Commune de Talence. Le mode de règlement est le virement par mandat administratif sous 30 jours

Informations relatives aux délais de recours : Le référé précontractuel : le délai de suspension de la signature de l'accord-cadre est de onze jours, à compter de la date

d'envoi par voie électronique de la notification Le recours de pleine juridiction en contestation de la validité de l'accord-cadre : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 4 : Guides municipaux - impression et livraison

Description : Lot 4 : Guides municipaux - impression et livraison

Identifiant interne : 25-08-04

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79800000 Services d'impression et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79810000 Services d'impression

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79820000 Services relatifs à l'impression

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Talence

Code postal : 33400

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Informations complémentaires : Cet accord-cadre est conclu sans montant minimum.
Montant maximum annuel : 80 000 Euros HT.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 3 An

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Le candidat produit à l'appui de sa candidature : - Une lettre de candidature (formulaire DC1 joint au dossier de consultation ou autre). - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail (formulaire DC1 joint au dossier de consultation ou autre). - Les renseignements et documents justificatifs suivants, en application de l'article R. 2143-11 du code de la commande publique, aux fins d'appréciation : - de la capacité économique et financière : o Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; o Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; - des capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution de l'accord-cadre : o Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; o Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; o Hormis pour le lot 1, l'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution de l'accord-cadre : Les matériaux utilisés : > Le label international Forest Stewardship Council FSC pour la gestion responsable des forêts ou tout moyen de preuve équivalent. > Le label Programme for the endorsement of forest certification Schemes (PEFC), engagement pour une gestion forestière responsable ou tout moyen de preuve équivalent. L'utilisation d'une encre végétale et la suppression ou la substitution de certains produits toxiques étiquetés « CMR » lorsque cela est techniquement possible (ou la justification de la bonne utilisation de ces produits). Un stockage sécurisé des produits dangereux neufs ou en cours d'utilisation et des déchets. Des filières spécifiques de collecte et de traitement des déchets dangereux suivants, conformément à la réglementation et preuves à l'appui : > Chimies plaques > Solvants de nettoyage usagés > Chiffons souillés > Cartouches jet d'encre et toner > Boîtes d'encre > Déchets liquides ou pâteux (d'encres, de colles, de vernis, d'huiles, de gommes...) > Solution de mouillage usagée > Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) > Emballages souillés (bidons, aérosols...) > Eaux de dégravage (en sérigraphie). La technologie d'impression. Une sensibilisation de l'ensemble du personnel à l'impact environnemental (communication spécifique mise en place en interne). Le suivi régulier de la consommation énergétique du site de production (électricité, gaz, fuel, GPL et tout autre combustible utilisé). L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature (à titre individuel ou sous-traitance ou co-traitance) sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen électronique au format .xml joint au dossier de consultation (eDUME joint pré-renseigné). En cas de cotraitance, un formulaire distinct devra être fourni par chaque opérateur économique participant. Le candidat est autorisé à se limiter à indiquer dans le DUME qu'il

dispose de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celles-ci. L'opérateur économique peut réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition de confirmer que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le formulaire DC2 (joint au dossier de consultation) peut être utilisé par le candidat. L'acheteur accepte tout document équivalent d'un autre Etat membre de l'Union européenne. L'acheteur exige que le candidat joigne une traduction en français aux éléments rédigés dans une autre langue qu'il remet. Le candidat n'est pas tenu de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve : - qui ont déjà été transmis à l'acheteur lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables - que l'acheteur peut obtenir directement et gratuitement par le biais d'une base de données ou d'un espace de stockage numérique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Valeur technique de l'offre (note de présentation et échantillons) 60%

Description : Valeur technique de l'offre (note de présentation et échantillons) 60% dont : Assistance technique proposée, moyens humains et matériels affectés, (note de présentation) 30% Qualité (échantillons) 30%

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations 40%

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 18/10/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 3 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : Pour chaque étape de la procédure de la passation de l'accord-cadre, le candidat et soumissionnaire doit appliquer le même mode de transmission par voie électronique à l'ensemble des échanges avec l'acheteur. L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans restriction. Les documents de la consultation sont mis à disposition de l'opérateur économique sur le profil d'acheteur <https://demat-ampa.fr> à compter de la publication de l'avis d'appel à la concurrence. Cette plate-forme de dématérialisation permet notamment de répondre de façon électronique aux consultations. Sans préjudice des dispositions relatives à la copie de sauvegarde : - Le soumissionnaire doit transmettre sa réponse par un envoi unique en une seule fois pour chaque lot - Si plusieurs réponses sont successivement transmises par un même soumissionnaire pour un même lot, seule est ouverte par l'acheteur la dernière réponse reçue pour le lot concerné dans le délai fixé pour la remise des offres.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Le financement se fait sur le budget de la Commune de Talence. Le mode de règlement est le virement par mandat administratif sous 30 jours

Informations relatives aux délais de recours : Le référé précontractuel : le délai de suspension de la signature de l'accord-cadre est de onze jours, à compter de la date d'envoi par voie électronique de la notification Le recours de pleine juridiction en contestation de la validité de l'accord-cadre : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Talence

Numéro d'enregistrement : 21330522000013

Adresse postale : Rue du Professeur Arnozan

Ville : Talence

Code postal : 33400

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Point de contact : Service des marchés publics

Adresse électronique : achatsmarches@talence.fr

Téléphone : 05 56 84 34 62

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Bordeaux

Numéro d'enregistrement : 17330005400025

Adresse postale : 9 rue Tastet - CS 21490

Ville : Bordeaux cedex

Code postal : 33063

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Téléphone : 05 56 99 38 00

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 8f671583-06b3-403b-9323-0d4e9e3c8ed4 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/09/2024 à 18:27

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/09/2024